

Facture N° 10314766769-032026

SOUSCRIPTEUR 519463
UNIVELECT
Abidjan
TELEPHONE : 07 07 10 09 95 / 07 07 10 09 95
N° RC : N
N° CONTRIBUTUABLE :

Assurance **Véhicules de Transport Propre Compte**Police N° **10314 22000005** Avenant **Affaire Nouvelle**Date d'effet **06/03/2026 18:06** Date Expiration **05/04/2026**Référence **Sans tacite reconduction**Bureau Souscription **10314 OKOU Régis****Risque(s) Assuré(s) : N° Immatriculation : AB577AN01**

Prime Nette	42.291
Accessoires	1.000
TAXE	6.277,00
FGA	820,00
CEDEAO	1.000

Total à Payer = 51.388 FCFA**Arrêtée la présente Facture à la somme de : Cinquante et Un Mille Trois Cent Quatre vingt Huit FCFA**

Payable à notre guichet, ou par chèque ou par virement bancaire à GENERATI ON NOUVELLE D'ASSURANCES, dans nos comptes :

Joindre à votre règlement le double de la facture en annexe

AVIS IMPORTANT : 'Extrait de l'article 13 du code des assurances CIMA: '

- ' "La prise d'effet du contrat est subordonnée au paiement de la prime par le souscripteur.'
- ' Il est interdit aux entreprises d'assurance, sous peine des sanctions prévues à l'article 312, '
- ' de souscrire ou de renouveler un contrat d'assurance dont la prime n'est pas payée.' ;

Règlement No 001/CIMA/PCMA/PCE/2011 du 11 Avril 2011

Fait à Abidjan, le 06/03/2026

Pour la compagnie